



voisinage : chiens errants

Par **armelsylvie**, le **25/05/2012** à **16:35**

Bonjour,

Les chiens de mon voisin errent quotidiennement sur mon terrain, ils courent chats, volailles.....Quel recours ai-je pour faire entendre à mon voisin pour lui faire comprendre que ses portails doivent être fermés et que ses chiens n'ont pas à "trainer" sur mon terrain. Je suis moi-même propriétaire de 3 chiens....(ma propriété est clôturée, portail clos) Nous leur avons déjà signalé le problème mais ils n'en ont rien à faire...et pour rien au monde je ne m'en prendrai aux chiens.

Merci pour vos conseils, il est fatiguant de vivre à côté de gens qui n'ont aucun respect.

Par **Afterall**, le **25/05/2012** à **18:53**

Vous êtes-vous renseigné en mairie ?

Par **armelsylvie**, le **25/05/2012** à **19:26**

Dans une commune de 300 habitants, je vous garantis que Mr le Maire ne souhaite pas intervenir pour ce type de problème....il ne faut froisser personne.

Par **Afterall**, le **25/05/2012** à **20:37**

ça fait pourtant partie des attributions du Maire, et ce n'est pas une simple faculté... Voir ici : <http://www.police.online.fr/concours/savoir/animaux.html>